

Mag' Agglo

N°07

Le magazine de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud - automne 2016

TRÈS HAUT DÉBIT : LA COBAS CONSTRUIT SON AVENIR NUMÉRIQUE



sommaire

N°07

- Pages 4 à 7 : Très Haut Débit
- Page 8 : Développement économique
- Page 9 : Transports
- Page 10 : Ecoles
- Page 11 : Environnement
- Page 12 : Nouveau Site Internet COBAS



édito

L'avenir économique du territoire passe par la fibre optique

La COBAS s'est engagée depuis 2009 en partenariat avec le Syndicat Mixte Gironde Numérique à la préparation de l'arrivée de la fibre optique sur le territoire.

C'est pourquoi une dorsale de plus de 100 km a été réalisée permettant ainsi de structurer le territoire et de le préparer à l'arrivée de la fibre à l'abonné. Cette épine dorsale numérique reliant tous les points stratégiques des 4 communes : zones d'activités, espaces publics majeurs, points économiques essentiels a permis aux entreprises de pouvoir déjà bénéficier de la fibre optique, si elles le souhaitent. L'Agglo, soucieuse d'apporter à ses habitants un service adapté, a examiné d'une part sa couverture ADSL et d'autre part les zones mal desservies en débit. Au regard de ces différents constats, la COBAS a décidé de mettre en place des Nœuds de Raccordement de Montée en Débit (NRA MED) permettant une montée en débit significative.

12 NRA MED ont été approuvés par la Collectivité :

- 5 sont en fonctionnement
- 3 sont en cours d'installation
- 4 autres fonctionneront en 2017

Parallèlement à ces aménagements, la COBAS poursuit ses efforts pour être un territoire compétitif, réceptif aux demandes de ces usagers mais également, des entreprises et des voyageurs séjournant sur le territoire.

C'est pourquoi, en plus des installations existantes, un ambitieux programme de déploiement de la fibre optique à l'abonné va être porté par la COBAS. L'objectif poursuivi est double : **gagner du temps** grâce à plus de débit en émission ou réception de données (jusqu'à 100 Mbit/s contre 2 à 10 Mbit/s pour l'ADSL aujourd'hui) et **réduire la fracture numérique.**

Le programme retenu par la Collectivité prévoit un déploiement de la fibre à l'abonné en deux temps :

- De 2017 à 2022, 40 640 foyers seront raccordés, **soit 82.4%** de couverture du territoire
- Entre 2022 à 2027, 7 242 foyers supplémentaires le seront et **97,1%** du Sud Bassin sera couvert en fibre à l'abonné.

Au total, **47 882 locaux seront raccordés.**

C'est un investissement sans commune mesure pour la COBAS : **15 millions d'euros** au profit de la compétitivité territoriale, de l'aménagement et du développement économique local.

A mes yeux, ce chantier s'apparente à celui de l'électrification de la France. C'est une avancée capitale pour notre Sud Bassin.

Marie-Hélène DES ESGAULX
Président de la COBAS

Mag' Agglo

Imprimé par Imprim 33 sur papier Condat Silk
37 000 exemplaires

ISSN : 2429-1269

Crédits photos : Altinnova, Gironde Numérique, Sophie Loubaton, Shutterstock©, Services COBAS

Directeur de la publication : Le Président de la COBAS

Coordination : Caroline Gentile

Rédaction : Services COBAS

Ce guide a été imprimé sur du papier certifié PEFC 100%
issus de bois provenant de forêts gérées durablement.

COBAS

Communauté d'Agglomération
Bassin d'Arcachon Sud

Communauté d'Agglomération
du Bassin d'Arcachon Sud
2, allée Espagne BP 147
33311 ARCACHON CEDEX
Tél. : 05 56 22 33 44
communication@agglo-cobas.fr



La COBAS investit dans de nouvelles pistes cyclables

L'Agglo investit pour faciliter les déplacements doux sur le territoire. Ainsi, de nouvelles pistes cyclables ont été réalisées pour mailler le Sud Bassin.

- 1 Piste de la barbotière à Gujan-Mestras
Participation de la COBAS à hauteur de 77 050 € TTC
Longueur : 335 mètres linéaires
- 2 Boulevard de la Côte d'Argent à Gujan-Mestras
Participation de la COBAS à hauteur de 82 800 € TTC
Longueur : 360 mètres linéaires
- 3 Piste de Camps au Teich
Coût : 199 155 € TTC.
Longueur : 1,3 kilomètres

VOUS POURREZ BIENTÔT REGONFLER LES ROUES DE VOTRE VELO SUR LES PISTES CYCLABLES !

Des pompes à vélo vont être installées d'ici la fin de l'année sur certaines pistes cyclables :

- Arcachon : à Péreire et au niveau de la jetée d'Eyrac (piste en bois)
- La Teste de Buch : au port de La Teste et à Cazaux
- Gujan-Mestras : dans le secteur de Chante-Cigale et au pôle multimodal de La Hume.
- Le Teich : à la Mairie

Ces pompes vont faire des heureux et simplifier la vie des usagers de la petite reine car elles sont pratiques, ergonomiques et écologiques : le cycliste pompe au pied pour gonfler sa roue. Nul besoin d'électricité ! Avec un design moderne en forme de roue de vélo, vous ne manquerez pas de les remarquer lors de vos déplacements sur les pistes du Sud Bassin.



Pompe à énergie musculaire

Les quatre Maires du Sud Bassin nous font part de leur point de vue sur le déploiement de la fibre optique à l'abonné



Yves Foulon

Député-Maire d'Arcachon,
Vice-Président de la COBAS

« Le Très Haut Débit sur le territoire de la COBAS et sur la Ville d'Arcachon est un élément stratégique. C'est, en effet, un levier essentiel pour l'économie locale et l'emploi, qui contribue pleinement à l'attractivité de nos territoires. Dans un contexte économique difficile, offrir de bonnes conditions à l'implantation de nouvelles entreprises et renforcer le développement de celles déjà existantes, quelle que soit leur taille ou leur domaine d'activité, est une question primordiale. Car il est difficile, aujourd'hui, de se passer de réseaux performants.

Au-delà de ce volet économique, ce sont tous nos concitoyens qui sont concernés dans leurs usages quotidiens. La montée en débit du réseau est une véritable opportunité pour accéder aux démarches administratives dématérialisées, pour accéder aux plateformes d'échanges de données ou encore tout simplement pour mieux communiquer avec ses proches en France et notamment à l'étranger au travers de toutes ces nouvelles technologies innovantes, sans compter toutes les possibilités offertes en matière de culture. Aujourd'hui, il y a une véritable attente des habitants du Bassin, notamment sur les zones où l'accès Internet est plus difficile. Une meilleure couverture de notre territoire est donc un investissement prioritaire au service de nos concitoyens et de nos entreprises locales. »



Arcachon

- Fibre optique déjà construite
- Zone d'emprise filaire uniquement (tél. + ADSL). Pas de possibilité de fibre
- Nœuds de raccordement déjà construits
- Nœuds de raccordement en projet
- Réseau de fibre à l'abonné à construire



Jean-Jacques Eroles

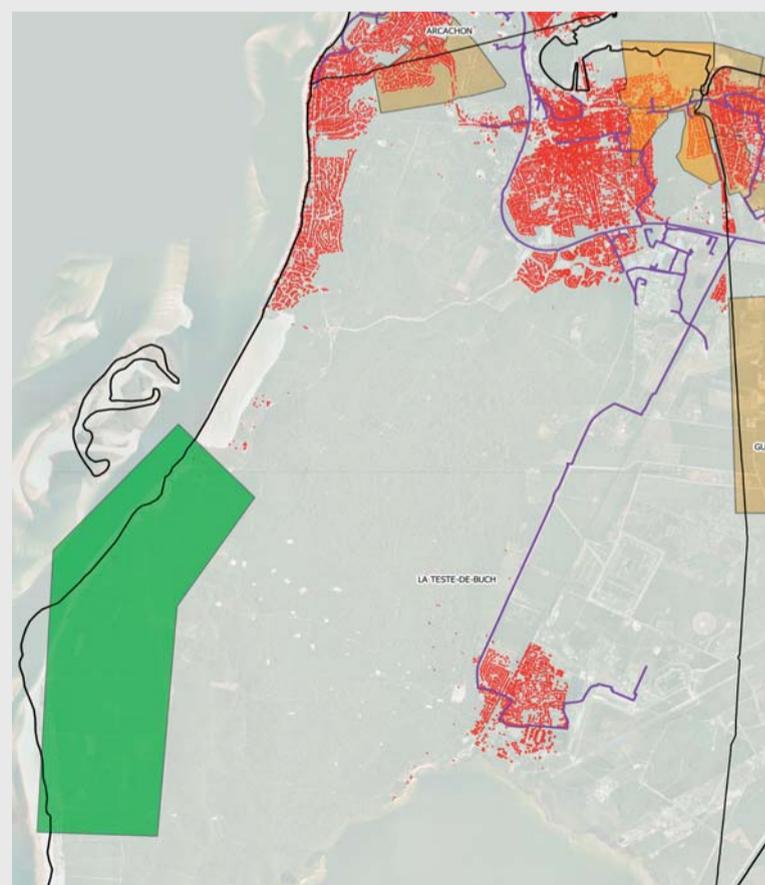
Conseiller Départemental,
Maire de La Teste de Buch,
Vice-Président de la COBAS.

« Je suis très satisfait du Projet « Initiative Très Haut Débit » porté par la COBAS concernant le déploiement du THD pour les prochaines années. Dans notre communauté d'agglomération, les usages quotidiens façonnés par le numérique sont au cœur de cette mutation. Longtemps réservée aux entreprises, la fibre optique sera mise à la disposition des particuliers et cette technologie permettra aux habitants de la COBAS d'accéder aux services numériques les plus innovants et de réduire les inégalités.

Le développement des réseaux favorisera en termes économique les nouveaux usages, comme le travail à distance notamment dans des espaces de travail partagé et collaboratif, les tiers-lieux.

Plus généralement, le numérique doit nous aider à promouvoir de nouveaux usagers éco-citoyens, mais aussi à enrichir les services, à rompre l'isolement social et à accroître les échanges entre habitants et acteurs institutionnels.

Qu'il s'agisse d'économie, de santé, de prévention, de solidarité intergénérationnelle, le numérique par l'intermédiaire du Très Haut Débit a un rôle essentiel à jouer pour notre agglomération, il est tout à la fois un moteur de croissance économique et un levier du progrès social et environnemental. »



La Teste de Buch

Déploiement de la fibre optique sur le Sud Bassin :

- De 2017 à 2022, 40 640 foyers seront raccordés, **soit 82.4%** de couverture du territoire
 - Entre 2022 à 2027, 7 242 foyers supplémentaires le seront et **97,1%** du Sud Bassin sera couvert en fibre à l'abonné.
- Au total, **47 882 locaux seront raccordés.**

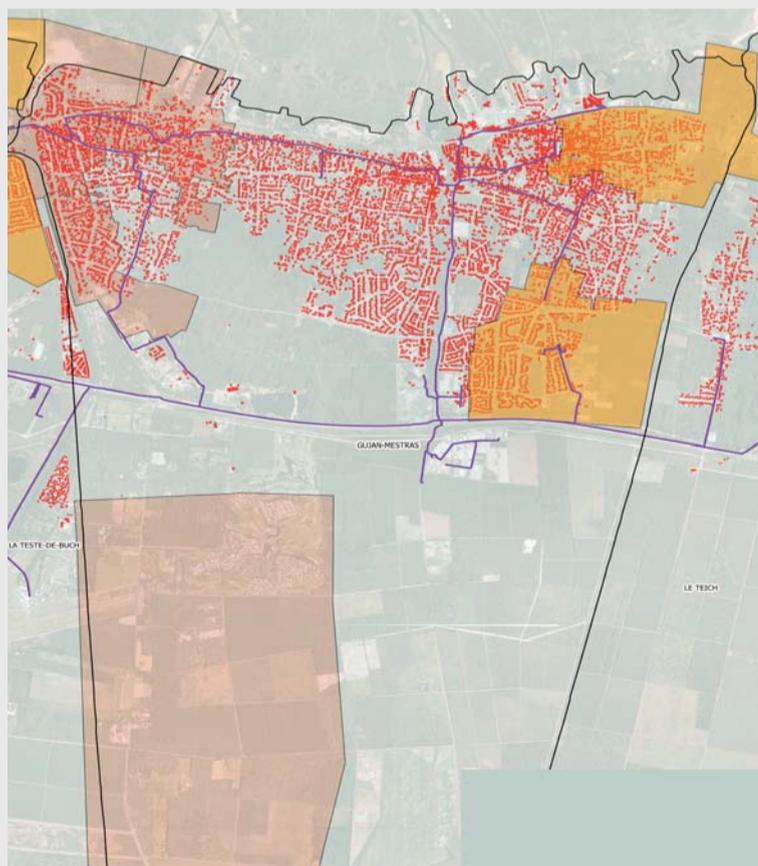


Marie-Hélène Des Esgaulx

Sénateur-Maire de Gujan-Mestras,
Président de la COBAS

« Avec la fibre à l'abonné, nous serons prêts à prendre le virage de l'économie numérique et collaborative. Demain, les objets connectés, les nanotechnologies, les plateformes collaboratives, la domotique de façon générale feront partie de notre quotidien. L'économie numérique est un enjeu considérable en termes d'emploi, un vecteur de croissance, de productivité et de compétitivité des entreprises. Son caractère transversal impacte tous les secteurs de l'économie, elle est également à l'origine des nouveaux secteurs innovants.

Depuis l'arrivée de l'informatisation, les métiers ont subi une première mutation. Avec le déploiement du Très Haut Débit, les cartes vont être redistribuées dans le monde du travail. De nouveaux logiciels vont voir le jour, de nouveaux services aussi et de nouveaux métiers vont donc apparaître. Nous consommerons également de manière différente. Les emplois de l'économie numérique représentent l'avenir du secteur tertiaire. Les métiers que nous connaissons existeront toujours mais seront adaptés aux modes de vie futurs. La fibre à l'abonné favorisera aussi le travail à distance. Il permettra aux nombreux habitants qui ont leur activité à domicile de bénéficier d'une amélioration notable de leurs conditions de travail. Pour une ville comme Gujan-Mestras, c'est un atout extraordinaire. »



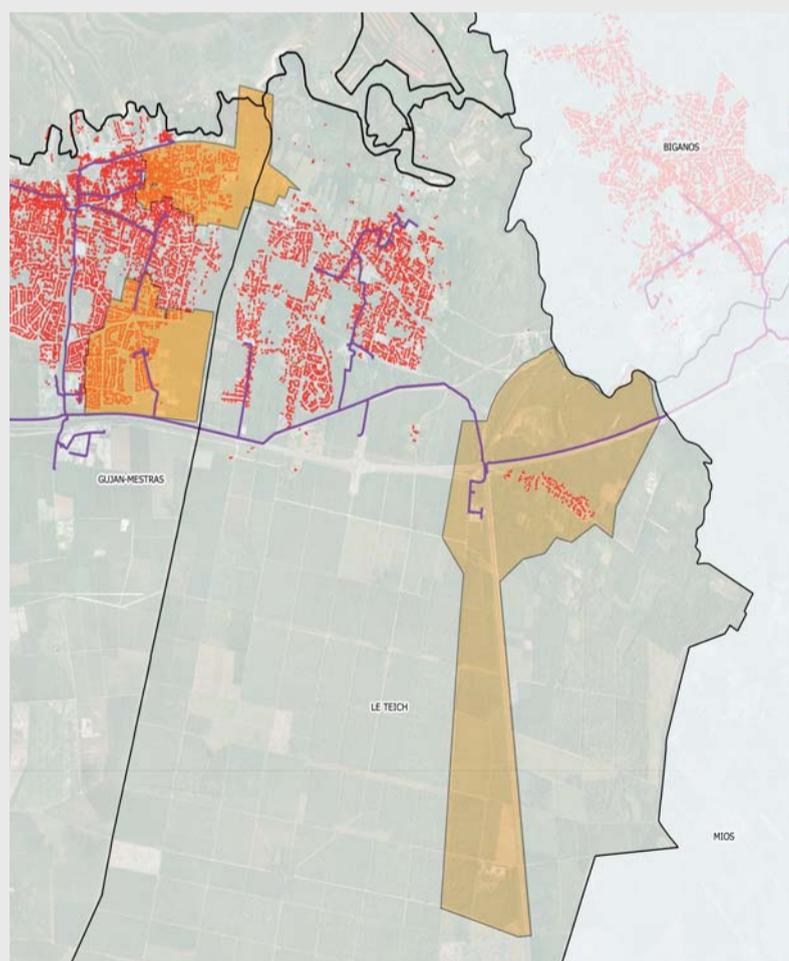
Gujan Mestras



François Deluga

Maire du Teich

« Notre commune s'est tournée très tôt vers le haut débit, en proposant notamment au travers de sa salle Multimédia à côté de la Réserve ornithologique du Teich des spectacles retransmis en direct, possible grâce à une connexion haut débit. La demande en débit par la population augmentant chaque année, le très haut débit est en train de devenir de plus en plus un service universel : chacun en a besoin dans son foyer, dans son travail, dans sa vie. Aussi, c'est avec un grand enthousiasme que nous accueillons ce déploiement Très haut débit dans notre commune, qui va permettre à tous, en commençant par les raccordements des écoles et des bâtiments publics, de pouvoir avoir un accès à toutes les informations du Net. Actualités, messagerie, recherche Google et vidéos seront demain accessibles à tous à l'aide d'un simple clic, et sans lenteur d'affichage ! De plus, grâce à une connectivité enrichie, liée à la mise en place de la Fibre sur notre réseau au lieu des câbles cuivre, nous pourrons offrir aux entreprises un outil qui favorisera le développement économique de notre commune. »



Le Teich

LE TRÈS HAUT DÉBIT : COMMENT CA MARCHE ?

Un réseau très haut débit est un réseau d'accès à Internet qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos, etc.) dans un temps extrêmement court. Cet accès à Internet est considéré à « très haut débit » dès que le débit est supérieur à 100 Mégabits par seconde.

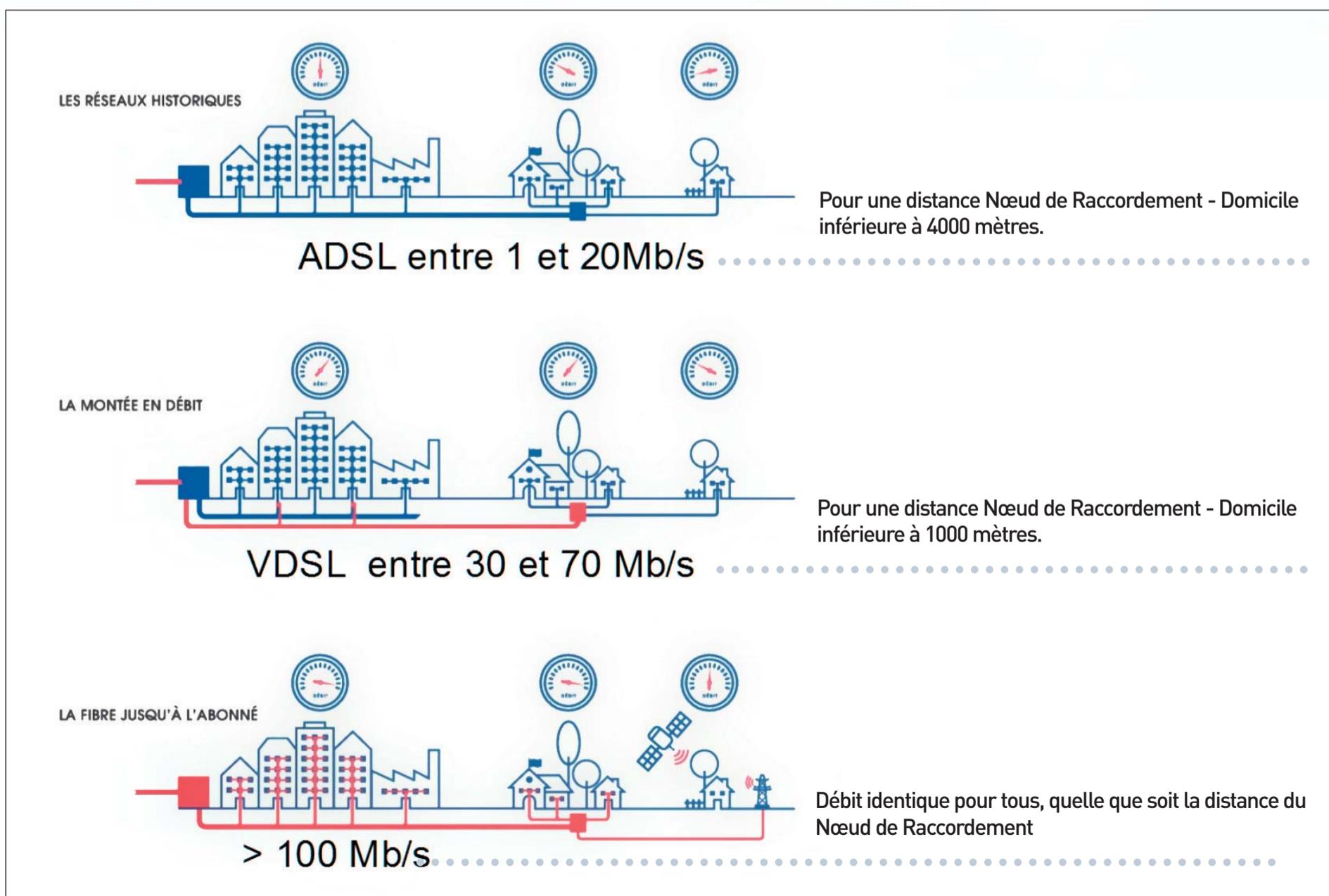
PARMI LES USAGES DU TRÈS HAUT DÉBIT

- L'économie numérique et le télétravail
- L'éducation : accès aux contenus pédagogiques en ligne
- La formation continue : cours interactifs en ligne
- Le partage de contenus : stockage de données dans des serveurs distants
- La visioconférence
- La domotique : connecter son domicile (maintien à domicile des personnes âgées, télé surveillance, relevé des compteurs)
- La médecine : consultations médicales et opérations chirurgicales à distance
- Le téléchargement de films / de données
- La visite virtuelle de musées / villes

LES PERFORMANCES DU TRÈS HAUT DÉBIT

A titre d'exemples :

- Télécharger en moins de 50 secondes 10 albums MP3 (près de 3 minutes avec ADSL)
- Partager en quelques secondes un album photos en haute définition (quelques minutes auparavant avec l'ADSL)
- Visionner des films ou des chaînes TV en haute définition ou en 3D avec une qualité d'image garantie
- Partager en quelques secondes des fichiers volumineux sur internet (par emails ou par l'intermédiaire de services collaboratifs et espaces de stockage en ligne)
- Jouer en réseau sur internet avec un temps de réponse optimal (temps de latence)
- Offrir aux familles la possibilité d'être connectées en même temps et à plusieurs sans perte de débit pour surfer sur internet, regarder des vidéos et la télévision en simultanément.



LA FIBRE OPTIQUE : un investissement plus que nécessaire, indispensable !



Jean-Jacques GUIGNIER, Conseiller Communautaire, nous parle du déploiement du Très Haut Débit sur le territoire :

« Nous passons du bec de gaz à l'électricité, sur ce point je rejoins Marie-Hélène DES ESGAULX lorsqu'elle dit que le Très Haut Débit s'apparente au chantier de l'électrification de la France. De mon point de vue, ce projet, tout comme le doublement de l'axe A660-RN250, est absolument essentiel. C'est un enjeu stratégique car la fibre est un atout majeur pour le Sud Bassin. Sa mise en place va permettre d'attirer sur notre territoire des entreprises du secteur tertiaire pour lesquelles cette technologie est indispensable. Ces dernières généreront des recettes, ce qui contribuera à obtenir un retour sur investissement rapide. De fait, les structures nécessaires au passage de la fibre coûtent très cher. Certaines villes, grâce à l'existence de nombreux réseaux ou fourreaux enterrés, peuvent utiliser ceux-ci pour introduire les câbles et diminuer ainsi les coûts d'installation de la fibre. Ce n'est pas le cas chez nous.

Le déploiement de la fibre représente un investissement financier colossal pour l'Agglo : 15 millions d'euros. Contrairement à l'existant qui est une reprise du réseau téléphonique qu'il a fallu adapter, nous déployons un système qui n'a pas encore donné la totalité de ses limites. Pourtant, on ne saurait s'en passer. D'ici 2027, 47 882 foyers (abonnés) bénéficieront d'une montée en débit sans équivalent : 100 Mb à 1 GB par seconde (contre 2 à 10 Mb/s actuellement). La réception et l'envoi de données seront donc extrêmement rapides. Le taux de couverture du territoire sera alors de 97.1%.

Les familles bénéficieront d'un très grand confort d'utilisation puisque la fibre permettra, au sein d'un même foyer, de téléphoner, regarder la télévision, naviguer sur internet, jouer en réseau simultanément, sans perdre en rapidité ni en qualité. Il faut avoir conscience que si notre territoire n'est pas correctement connecté, les jeunes et les actifs ne reviendront plus. Les objets connectés font partie intégrante de notre vie quotidienne, c'est une évolution sociétale que nous devons accompagner. »



Pierre DUCOUT, Président, nous présente le rôle de Gironde Numérique.

« Gironde Numérique est un syndicat mixte qui a été constitué en 2007 par le Conseil Départemental pour assurer l'aménagement numérique du territoire et notamment sa couverture internet. Le syndicat est un établissement public composé, autour du Département de la Gironde, de l'ensemble des communautés de communes et d'agglomération œuvrant à la création et à l'exploitation d'infrastructures de haut et très haut débit et à la mutualisation des services numériques.

Cet établissement public administratif a pour objet la création et l'exploitation d'une infrastructure haut débit dans le Département de la Gironde. Le Syndicat Mixte assure le développement des infrastructures et leur adaptation à l'évolution des besoins sur l'ensemble du territoire départemental, en cohérence avec les réseaux d'initiative publique existants et à venir, dans le but de résoudre la fracture numérique.

La COBAS a adhéré au Syndicat Mixte en 2006, transférant à cette occasion sa compétence en matière de communication électronique. Sans intervention publique, le très haut débit ne serait pas possible. Internet n'est pas considéré par la loi comme un service public obligatoire, il relève en principe du secteur marchand.

Toutefois, la Gironde est divisée en deux secteurs :

- Les zones d'initiatives privées où les opérateurs téléphoniques sont en charge du déploiement de la fibre
- Les zones d'initiatives publiques, comme la COBAS, où les collectivités territoriales ont la responsabilité de ce déploiement.

Grâce à un Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique mis en place par Gironde Numérique, la COBAS va bénéficier de toutes les aides financières pour déployer la fibre optique à l'abonné sur son territoire. La COBAS va investir 15 millions d'euros pour obtenir, d'ici 2027, une couverture du territoire en Très Haut Débit de 97.1% »

Deux nouvelles sociétés entrent à la pépinière d'entreprises

Jean-Luc
SAUGUERET
Drone
Protect
System



DRONE DE SURVEILLANCE AUTOMATISÉ : UNE INNOVATION MONDIALE

L'entreprise DPS a été créée par 6 associés expérimentés dans différents domaines : drones, logiciels dédiés à la surveillance distante, sécurisation des sites militaires et industriels, pilotage professionnel (un ancien Colonel en Second des forces hélicoptères de la Gendarmerie Nationale), finances, commercial et communication.

Tous ces esprits se sont rassemblés autour d'un projet commun : **rendre autonome le drone de surveillance afin de compléter les dispositifs d'alertes existants**. Trois ingénieurs en aéronautique ont travaillé pendant deux ans pour réaliser cette prouesse technologique.

Cette solution avec capteurs est une innovation unique au monde. Elle permet un **fonctionnement autonome du drone qui se connecte aux systèmes de protection déjà en place sur le site à surveiller**. Le drone se trouve sur une base de laquelle il décolle de façon autonome, uniquement en cas de déclenchement de l'alarme. Il se rend au-dessus de l'endroit indiqué afin de lever le doute. Il est équipé de caméras vidéo jour/nuit ou thermique. Les images de son décollage jusqu'à son atterrissage sont enregistrées et transmises en temps réel au poste de contrôle. Dès la fin de sa mission de levée de doute, le drone se repose sur sa base de façon autonome et se recharge automatiquement.

Autres champs d'application possible :

- Surveillance des fermes photovoltaïques pour vérifier l'état des panneaux et sécuriser le site.
- Protection de sites classés SEVESO pour la détection incendie et la surveillance.

DPS, membre de la Fédération Professionnelle du Drone Civil et du Cluster Aquitain AETOS sponsorisé par Thalès, a souhaité réaliser **un drone 100% français** puisqu'il a été conçu et fabriqué à Mérignac. Une école de pilotage pour les drones a également été créée à La Teste de Buch pour encadrer son utilisation.

Drone Protect System

Jean-Luc SAUGUERET

Tel : 05 47 74 47 86

contact@droneprotectsystem.fr – www.droneprotectsystem.fr

Pourquoi avoir choisi la Pépinière d'entreprises de la COBAS ?

« Pour le professionnalisme de l'équipe, les services proposés, la situation géographique et la qualité des locaux. »

UNE PETITE RÉVOLUTION DANS L'UNIVERS D'INTERNET : UN GÉNÉRATEUR AUTOMATIQUE DE SITE.

L'idée est née suite à un constat : difficile d'être 100% autonome sur son propre site internet. La plupart du temps, le client dépend de son prestataire pour le modifier et bien souvent cela a un coût.

Voilà comment est né The Peafowl, **un système qui permet de créer son site internet grâce à des modules de construction très flexibles et simples d'utilisation**. Plus besoin de développeur, vous concevez vous-même un site professionnel qui bénéficie d'un bon référencement qui s'adapte automatiquement à la taille de l'écran sur lequel vous le consultez. Cet outil s'adresse principalement :

- aux professionnels : agences de communication, travailleurs indépendants, professionnels de l'informatique...
- aux commerçants de proximité

Cette deuxième cible est au centre de l'attention de la jeune entreprise MPC qui a développé une application smartphone à leur attention. Par manque de temps et de moyens, les «petits commerçants» communiquent peu et lorsqu'ils le font, ils ont bien du mal à mesurer le retour sur investissement de leurs actions.

L'application **cityci a pour but de les aider à fidéliser leur clientèle et à conquérir de nouveaux clients**. Comment ? En faisant la promotion de cette application pour qu'elle soit téléchargée par les clients habituels mais aussi par des prospects. Ainsi les habitués du commerce recevront des alertes, à savoir un message sur le téléphone qui indiquera les promotions en cours. Le client bénéficiera donc de prix intéressants chez ses commerçants de proximité. De leur côté, les commerçants vont y trouver leur compte puisque, grâce aux promotions ciblées qu'ils vont mettre en place, ils pourront limiter voire éviter les invendus et donc minimiser leurs pertes (avantage notable, notamment pour les denrées périssables) ou encore booster leurs ventes en périodes creuses.

Société MPC - Patrick et Charline ROCHETTE - Matthieu CHAMOROT

contact@thepeafowl.com - www.thepeafowl.com - www.cityci.fr
Tel : 05 57 15 23 80

Pourquoi avoir choisi la Pépinière d'entreprises de la COBAS ?

« Pour le dynamisme de l'équipe, pour se créer un réseau et disposer d'un bureau adapté. »



PASS JEUNES : déplacements illimités sur l'ensemble du réseau pour les moins de 26 ans



LE PASS JEUNES : UN NOUVEAU TITRE DE TRANSPORT QUI NE PRÉSENTE QUE DES AVANTAGES :

- Déplacements illimités du lundi au samedi sur toutes les lignes du réseau Baïa, y compris les lignes scolaires
- Un abonnement annuel à un prix très raisonnable : seulement 80 € (possibilité de paiement en 10 fois sans frais)
- Une validité d'un an à compter de la date de la première utilisation
- Accès au train (TER) sur la ligne Arcachon-Le Teich
- Possibilité de se déplacer pendant les vacances scolaires, toujours de façon illimitée
- Des déplacements sécurisés sur l'ensemble du territoire
- Une liberté d'esprit : un seul titre de transport valable sur toutes les lignes
- Une plus grande autonomie pour les jeunes

RAPPEL DES LIGNES QUI DESSERVENT LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES :

- Collège Henri Dheurle : 2, 3, 4, 7, 8, 10, 25 – H
- Collège du Teich : 5, 8, 21, 22 – G
- Collège Chante-Cigale : 1, 2, 3, 4, 5, 9, 7, 11, 12, 14, 21, 22
- Lycée de la mer : 8, 9, 18, 21, 23, 26, navette gare (7h50 le matin, 17h10 et 18h10 le soir)
- Saint Elme et Grand Air : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 23, 24, 26

Simplifiez-vous
la vie avec

baïa

Renseignements :
Boutik' Baïa
17, rue François Legallais
33260 La Teste de Buch
Tel : 0800 100 937
www.bus-baia.fr





Reconstruction des écoles

Rencontre avec Jean-Bernard BIEHLER, Vice-Président en charge de l'Education à la COBAS

« Depuis sa création, la COBAS est compétente en matière de construction d'écoles maternelles et élémentaires. L'Agglo investit beaucoup d'argent dans ces infrastructures. 35 millions d'euros y ont été consacrés lors du précédent mandat pour refaire sept écoles du territoire. Sur ce mandat, ce sont 18 663 000 euros Toutes Dépenses Confondues qui vont être investis.

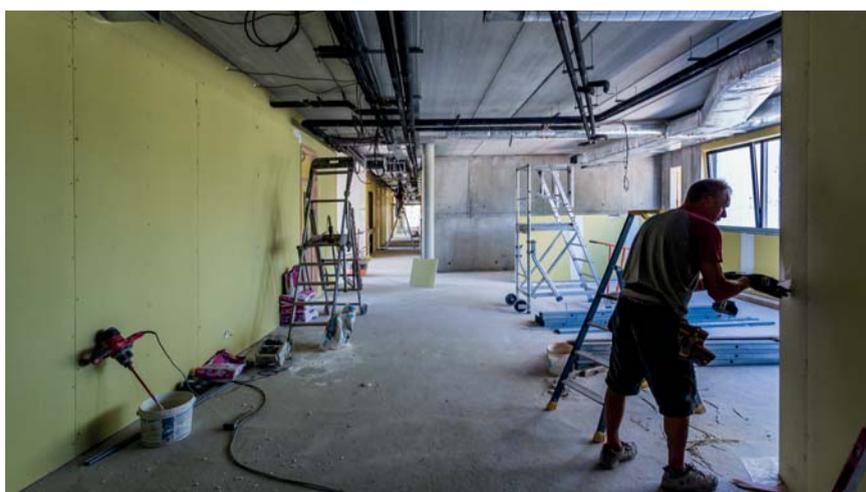
Avancée des travaux de l'Ecole primaire Jules Ferry



C'est un effort financier colossal auquel nous consentons pour bâtir des équipements modernes, adaptés aux besoins des enfants et de la communauté éducative. Les projets sont d'ailleurs élaborés en concertation et en étroite collaboration avec les enseignants. Nous sommes toujours à l'écoute de leurs remarques car ce sont eux les utilisateurs de l'école. Les sommes engagées permettent donc de créer des équipements répondant aux nécessités d'enseignement mais pas seulement. L'école est également un lieu de vie qui accueille de plus en plus d'enfants sur des temps périscolaires, en garderie le matin et le soir mais aussi en accueil de loisirs les mercredis après-midis et durant les vacances scolaires. Il convient donc d'anticiper ces usages en créant des salles qui seront mutualisées et qui pourront servir pour d'autres occasions.

Concernant les écoles qui vont être prochainement reconstruites, on en compte une par commune :

- **L'école maternelle et primaire du Moulleau à Arcachon.** Les élèves seront relogés à l'école Jacques Gaume de mai 2017 à juin 2018, le temps des travaux. L'architecte retenu est le Cabinet François Guibert Architecte et le montant nécessaire à la reconstruction de cette école est de 3 114 367 € HT. La nouvelle école comprendra 4 classes.
- **L'école maternelle Victor Hugo à La Teste** sera reconstruite sur un terrain situé rue du Chemin des Dames, en centre-ville. L'architecte sélectionné par le jury est le Cabinet Kreiger. L'enveloppe allouée pour la réfection de cette école est de 3 043 000 € HT. Le début des travaux est prévu à l'été 2017 et la livraison devrait avoir lieu à la rentrée de septembre 2018. La nouvelle école maternelle sera composée de 5 classes.
- **L'école primaire Jules Ferry à Gujan-Mestras** est la plus avancée car les études avaient été faites durant le mandat précédent. Les travaux se terminent et l'école accueillera les élèves à la rentrée de janvier 2017. L'architecte de ce projet est M. Wirth et le montant des travaux de cette école s'élève à 5 505 733 € HT. La nouvelle école comptera 12 classes.
- **La réalisation de l'école maternelle du Delta au Teich** sera confiée au Cabinet Fabrique Atelier d'Architecture. Les travaux débuteront en juillet 2017 et l'école devrait être elle aussi livrée pour la rentrée scolaire 2018. Le coût total de l'opération s'élève à 3 891 101 € HT. Durant l'année scolaire 2017-2018, les élèves seront délocalisés sur la Plaine des sports du Teich. La nouvelle école maternelle sera composée de 5 classes.



Pour toutes les écoles, les architectes ont été choisis par un jury composé d'élus et de membres du conseil de l'ordre des architectes. La sélection s'est faite selon des critères basés sur la fonctionnalité et l'intégration paysagère de l'école dans son environnement. Des esquisses ont été fournies pour chacune des écoles.

D'ici la fin du mandat, les élus de la COBAS ont fait le choix de financer une étude par commune pour la réfection d'une école après 2020. L'engagement de l'Agglo en matière de construction scolaire ne se dément pas. »

Le secret de la préservation de notre environnement : la prévention des déchets

Les sacs en plastique, c'est bientôt fini !

Depuis le 1^{er} juillet 2016 la distribution des sacs en plastique dont l'épaisseur est inférieure à 0.5 mm et qui ne servent qu'une seule fois pour transporter les achats est interdite.

A partir du 1^{er} janvier 2017, l'interdiction sera étendue aux sacs en plastique qui servent à emballer les fruits et légumes, le poisson, la viande, le fromage et n'importe quelle marchandise vendue au détail.

Ces petits sacs en plastique, composés de 90% de pétrole ne sont pas recyclables, car le procédé est compliqué et le coût très élevé. Il faut savoir que 17 milliards de sacs sont utilisés en France chaque année (soit 250 sacs par habitant).

Astuces :

Lorsque vous faites vos courses, pensez à :

- utiliser les cagettes et cartons très souvent mis à votre disposition par les commerçants de proximité,
- avoir toujours avec vous : un cabas, un panier, un sac plastique réutilisable, un sac en papier de grande dimension, sac en toile de jute.
- Glisser dans votre sac à main ou votre sac à dos un sac en coton, léger et facile à transporter !



Pour être à la page, pratiquez le compostage !

Avoir un composteur chez soi permet de sortir sa poubelle moins souvent, de réduire la quantité de déchets à transporter et à traiter. Il permet d'éliminer les déchets à la source en bénéficiant d'un excellent amendement organique naturel pour son jardin.

La COBAS organise plusieurs fois dans l'année des formations guides composteurs afin d'apprendre les bonnes pratiques et de les transmettre à son entourage. Ces formations permettent d'acquérir les bons gestes ainsi que des connaissances plus approfondies sur les déchets et les différentes phases de maturation du compost.

VENTE DE COMPOSTEURS INDIVIDUELS TOUTE L'ANNÉE

Pôle Environnement - 181, avenue Vulcain à La Teste de Buch.
Distribution du lundi au vendredi : 9h - 12h - 13h30 - 16h30

Conditions :

- Présenter un justificatif de domicile sur Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras ou Le Teich,
- S'acquitter de la somme de 10 euros
- Ne pas avoir acheté précédemment un composteur auprès de la COBAS pour le même foyer.

Deux modèles éco-labellisés NF Environnement sont disponibles : en bois ou en plastique, d'un volume de 300 litres environ.

Tel : 05 56 54 16 15 - www.agglo-cobas.fr

VENTE DE COMPOST AUX PARTICULIERS

La COBAS propose aussi du compost normé en vrac d'excellente qualité, utilisable en agriculture biologique.

Deux types de compost sont disponibles :

- Compost avec une granulométrie < à 20 mm
- Compost avec une granulométrie < à 10 mm

TARIFS TTC à la tonne :

Compost en vrac < à 20 mm : 30€
Compost en vrac < à 10 mm : 35€

Contact :

Centre de Valorisation des Déchets
Lieu-dit « Graulin » - 33470 LE TEICH
Tél. 05 57 52 38 38

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h

Le site internet de l'Agglo a fait peau neuve :



DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !

www.agglo-cobas.fr

Envoyez vos avis, remarques, suggestions à
communication@agglo-cobas.fr

